



ucesif

UNION DES CONSEILS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
ET INSTITUTIONS SIMILAIRES
FRANCOPHONES

Renforcer la gouvernance de l'eau dans l'espace francophone à travers le Nexus Eau-Énergie- Alimentation-Écosystèmes

INTRODUCTION

L'Appel de Cotonou¹ sur la gouvernance de l'eau, adopté par l'UCESIF en juin 2023, avait mis en évidence les nombreuses difficultés auxquelles font face les gouvernements et décideurs politiques en matière de gestion de l'eau et avait souligné l'impératif d'intensifier la coopération internationale pour une gestion solidaire et durable de l'eau (gestion de sa quantité, de sa qualité, de l'équité territoriale et sociale).

Cet Appel insistait également sur l'urgence d'une action concertée et d'un partage équitable de l'eau et a délivré trois messages clés :

- Mettre la question de l'eau, de la conciliation de ses différents usages et de sa gouvernance en haut de l'agenda politique ;
- Créer une Alliance Francophone de l'eau, qui permette aux États membres et à l'ensemble des parties prenantes concernées de prendre pleinement la mesure des enjeux, de proposer une vision ambitieuse de la gouvernance de ce bien essentiel à la vie et de la porter de manière coordonnée au niveau des instances internationales dédiées (COP, Forum mondial de l'eau...) ;
- Renforcer, au niveau de chacun de nos États, la contribution des Conseils économiques et sociaux dans l'élaboration et le suivi des politiques nationales relatives à l'eau.

L'UCESIF soulignait également l'importance de l'intégration du cycle de l'eau dans l'élaboration des politiques publiques, en prenant en compte les liens entre eau, énergie et sécurité alimentaire, tout en assurant la protection de la santé des humains, l'équité sociale, la préservation de l'environnement et des écosystèmes, ainsi que l'efficacité économique.

L'UCESIF a poursuivi ses réflexions sur la gouvernance de l'eau et l'approche Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (EEAE) afin de dresser un état des lieux des travaux de ses membres sur ces sujets, partager leurs analyses et recommandations et formuler des propositions communes pour une meilleure gouvernance de l'eau dans l'espace francophone, en lien avec une intégration accrue de l'approche Nexus dans les politiques publiques.

En effet, l'espace francophone est confronté à des défis majeurs en matière de gestion de l'eau, qui varient en intensité et en nature selon les régions. Plusieurs pays dans cet espace sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique,

¹ <https://ucesif.fr/publications-docman/publications/83-23-06-05-declaration-finale/file>

qui menacent l'approvisionnement durable en eau, en énergie, en alimentation et en services écosystémiques. L'augmentation de la demande en eau, alimentée par la croissance démographique et le développement économique, exacerbe la rareté de cette ressource dans de nombreuses zones, tant au nord qu'au sud. Les pays subsahariens francophones sont particulièrement vulnérables et souvent confrontés à des défis supplémentaires liés à la faiblesse des infrastructures, à la dégradation des écosystèmes et à une forte dépendance à l'agriculture pluviale. Par ailleurs, dans l'ensemble de l'espace francophone, on observe des conflits d'usage accrus entre les secteurs socio-économiques (agriculture, industrie, consommation domestique, énergie, tourisme...), générateurs de tensions. La valeur économique de l'eau, dans tous ses usages, est ainsi à prendre en compte.

Malgré l'importance de ces enjeux croissants, la thématique de l'eau est peu présente dans l'agenda international, même si le sujet est traité dans certains espaces de coopération comme l'Union africaine ou l'Union européenne.

Dans l'Union européenne, la directive 20/60/EC (2000) garantit une approche intégrée de la gestion de l'eau, dans le respect des écosystèmes, s'attache à assurer la coopération entre pays voisins ainsi qu'une utilisation durable de l'eau par les particuliers et les entreprises. L'élaboration d'une stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau figure dans les orientations politiques 2024-2029 de la Commission européenne.

Au niveau de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Aspiration 1 souligne que « *l'Afrique utilisera et gèrera de manière équitable et durable ses ressources en eau pour le développement socioéconomique, la coopération régionale et la protection de l'environnement* », liant ainsi tous ces secteurs aux priorités identifiées pour le développement et la croissance du Continent.

Dans les enceintes internationales, la thématique de l'eau est traitée de manière fragmentée dans plusieurs portefeuilles d'agences et programmes des Nations Unies. En mars 2023, pour la première fois depuis 1977, une conférence onusienne sur l'eau a été organisée, avec plus de 170 pays, sans pour autant aboutir à des engagements contraignants. Un processus semble toutefois être engagé et pourrait conduire à un futur traité multilatéral. Dans cette perspective, une nouvelle conférence des Nations Unies sur l'eau est prévue en 2026, suivie d'un Forum mondial de l'eau en mars 2027 sur le thème « Action pour un meilleur futur ».

Dans le même ordre d'idées, le Nexus EEAE est un atout grandissant pour la gouvernance de l'eau. Cette approche est essentielle pour appréhender les pressions croissantes sur les ressources, particulièrement dans les régions souffrant de l'insécurité dans ce domaine. Dans plusieurs régions de la Méditerranée et de l'Afrique, la croissance

démographique, le développement économique et le changement climatique, associés à des pratiques d'exploitation non durables, amplifient les besoins en eau en menaçant directement les quatre composantes du Nexus EEAE. Ces dynamiques montrent l'interdépendance croissante entre ces composantes et l'impératif de reconnaître les interactions existantes pour une gestion durable des ressources et un développement socioéconomique équilibré et résilient.

En effet, les décisions prises dans un des secteurs du Nexus EEAE ont des conséquences directes et indirectes sur les autres. Par exemple, la production d'énergie hydroélectrique peut affecter la disponibilité de l'eau pour l'irrigation, tandis que l'agriculture irriguée et intensive peut exacerber la surexploitation des eaux souterraines, polluer les ressources en eau disponibles et compromettre la biodiversité. L'approche Nexus EEAE est un moyen d'optimiser l'utilisation des ressources, de créer des synergies et de réduire les risques entre les secteurs, alors qu'une gestion cloisonnée de ces ressources compromet la durabilité et l'efficacité des politiques publiques. Elle peut également contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les décisions économiques et à une plus grande équité dans l'accès aux ressources.

GOVERNANCE DE L'EAU ET NEXUS EAU-ÉNERGIE-ALIMENTATION-ÉCOSYSTEMES DANS LES PAYS FRANCOPHONES

Confrontés à une insécurité hydrique grandissante liée à l'augmentation de la demande, à la raréfaction des ressources et aux menaces des changements environnementaux et climatiques, la plupart des pays francophones en sont de plus en plus conscients. Ces changements ont des conséquences importantes sur l'alimentation, l'énergie, la santé, la biodiversité et le développement durable en général.

Des efforts d'adaptation sont déployés dans divers pays francophones, mais restent souvent insuffisants pour faire face à l'ampleur des défis. Dans ce contexte, la gestion intégrée des ressources en eau, qui prend en compte les interconnexions entre les secteurs EEAE, est de plus en plus perçue comme un élément clé d'une gouvernance efficace. Cette approche reconnaît que les solutions sectorielles, bien qu'elles soient importantes et utiles, ne sont plus suffisantes pour relever les défis complexes et multidimensionnels liés à l'eau et qu'une convergence/intégration accrue entre les politiques et les acteurs est nécessaire.

Dans cette perspective, plusieurs Conseils économiques et sociaux de l'espace francophone ont travaillé sur la gouvernance de l'eau et le Nexus EEAE, témoignant d'une prise de conscience croissante de ces enjeux. Le CESE de Grèce, par exemple, a formulé des recommandations pour une gestion durable des ressources en eau dans un contexte de crise climatique, en mettant l'accent sur la nécessité d'une planification à long terme, la protection des ressources en eau et une participation accrue des citoyens. Le CESE du Maroc a travaillé sur l'optimisation des ressources naturelles et la réduction des risques intersectoriels à travers le Nexus EEAE, et proposé des solutions favorisant l'intégration et la cohérence des systèmes de gouvernance. Le CESE de la République du Congo, s'est penché sur la question de la qualité de l'eau consommée ainsi que les défis liés à l'accès équitable à l'eau potable dans les villes et les zones rurales. Ces travaux des CESE contribuent à éclairer les décideurs publics et à alimenter le débat démocratique sur les choix à faire en matière de gestion intégrée de l'eau.

Par ailleurs, des initiatives favorisant une approche Nexus commencent à émerger dans l'espace francophone – bien qu'elles soient encore souvent à un stade expérimental, sectoriel ou à échelle réduite – sous des formes très diverses :

- **Au Maroc**, les projets de dessalement de l'eau de mer sont conçus en intégrant l'approche Nexus, en optimisant la consommation d'énergie (par exemple, en utilisant des énergies renouvelables pour alimenter les usines de dessalement), en minimisant les impacts environnementaux à travers des choix technologiques

adaptés (zones de prélèvement et de rejet de saumure sans risques majeurs pour la biodiversité marine...) et en fournissant une source d'eau alternative pour l'eau potable, l'agriculture et l'industrie. Par ailleurs, l'utilisation des énergies renouvelables dans l'irrigation ou les eaux usées traitées dans l'arrosage des espaces verts est actuellement une pratique qui se généralise dans plusieurs régions du pays.

- **En France**, des projets d'aménagement du territoire cherchent à concilier la préservation des zones humides (qui jouent un rôle important dans la régulation des crues et la recharge des nappes phréatiques), la production d'énergie hydroélectrique (qui peut fournir une énergie renouvelable, mais qui peut aussi avoir des impacts sur les écosystèmes aquatiques) et les besoins en eau pour l'agriculture et le tourisme.
- **En Grèce**, les politiques de gestion de l'eau intègrent de plus en plus les principes de l'économie circulaire et de la durabilité, en encourageant la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation ou l'industrie, la collecte des eaux de pluie et la gestion intégrée des zones côtières pour protéger les ressources en eau douce de la salinisation.
- **Au Tchad**, des initiatives associant énergie solaire et irrigation goutte à goutte illustrent l'application de l'approche Nexus sur le terrain. Ces initiatives promeuvent la nécessité d'une gestion intégrée face aux interdépendances entre l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire et les écosystèmes, notamment autour du lac Tchad. Le projet Transaqua, visant à transférer de l'eau du bassin du Congo vers le lac Tchad, témoigne de cette volonté de réponse globale.
- **Au Congo**, l'accent est mis sur l'accès équitable à l'eau potable dans les villes et les zones rurales, avec des efforts pour améliorer les infrastructures (par exemple, construction de puits, de réseaux de distribution) et renforcer la gouvernance du secteur (avec, par exemple, la gestion communautaire des points d'eau).
- **Au Bénin**, l'approche Nexus se concrétise progressivement dans les politiques publiques et les projets de terrain. Le modèle expérimental « Gah Kèssè » développé à Tchatchou par le projet ProPFR/GIZ, vise à sécuriser l'accès à l'eau pour l'élevage, améliorer la production fourragère et réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le Bénin participe également au Programme Dialogues Régionaux Nexus, qui vise à renforcer l'intégration des secteurs eau-énergie-alimentation dans les politiques publiques nationales et régionales. Toutefois, l'intégration formelle du Nexus dans les cadres juridiques reste limitée.

- **Au Luxembourg**, des réflexions sont en cours dans le cadre de la transition énergétique, avec un accent sur l'indépendance énergétique, particulièrement au niveau européen, et des initiatives pour réduire la dépendance aux énergies fossiles.
- **Au Cameroun**, des initiatives sont prises pour améliorer la gouvernance de l'eau et coordonner les politiques sectorielles. Le pays mise sur l'hydroélectricité, tout en faisant face à des pressions croissantes sur les ressources hydriques (dues à l'agriculture, à la pollution et à la variabilité climatique). Le Conseil économique et social préconise de renforcer la planification intersectorielle, notamment pour concilier accès équitable à l'eau, résilience climatique, préservation des écosystèmes et financement d'infrastructures.
- **Au Sénégal**, des initiatives d'agriculture intelligente combinent l'utilisation efficace de l'eau d'irrigation avec les énergies renouvelables (par exemple, pompage solaire) pour améliorer la productivité agricole, réduire les coûts énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- **En Côte d'Ivoire**, le Conseil économique, social, environnemental et culturel a intégré progressivement l'approche Nexus dans ses réflexions, notamment en étudiant les liens entre l'érosion côtière, la gestion de l'eau, l'économie verte et la résilience climatique. Un atelier national sur le Nexus Eau-Énergie-Sécurité Alimentaire, organisé en 2022 à Abidjan avec l'appui de la GIZ et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), a permis de sensibiliser les acteurs institutionnels et d'initier un dialogue intersectoriel. Par ailleurs, des projets tels que le programme « Eau pour Tous » (visant l'accès universel à l'eau potable) et « Électricité pour Tous » (favorisant l'électrification rurale) intègrent progressivement des principes de synergies entre eau, énergie et alimentation.
- **En Roumanie**, le cadre réglementaire et stratégique tient compte de la corrélation entre les secteurs eau-énergie-sécurité alimentaire-écosystèmes. La loi sur l'eau, qui transpose la directive-cadre européenne 2000/60/CE, prend en compte les interconnexions entre la protection des ressources en eau, la préservation des écosystèmes aquatiques et les besoins en eau pour l'agriculture, l'industrie et la production d'énergie. La Stratégie nationale pour la gestion de l'eau 2023-2035 adopte une vision intégrée fondée sur les principes du développement durable et de l'approche écosystémique. Si l'intégration de l'approche Nexus progresse, son opérationnalisation reste néanmoins freinée par des contraintes de financement.
- **La République démocratique du Congo (RDC)** possède les deux-tiers du bassin du Congo, 2^e plus grand bassin hydrographique au monde après celui de l'Amazonie, offrant ainsi des opportunités pour la production de nombreux services, dont l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'hydroélectricité, l'approvisionnement en

eau, la pêche, la navigation intérieure et le maintien des écosystèmes vulnérables tels que les forêts inondées et les tourbières. Dans ce contexte, une gestion basée sur l'approche Nexus est primordiale pour concilier bien être socio-économique et préservation des écosystèmes.

Le Conseil économique et social de la RDC a élaboré deux Avis, sur les défis de la gouvernance de l'eau et opportunités de capitalisation, et sur le projet de transfert massif d'eau du bassin du Congo vers le lac Tchad qui pourrait avoir des impacts de très grande ampleur et irréversibles. Actuellement, le gouvernement en collaboration avec son partenaire GIZ— l'agence de développement allemande — est dans la phase initiale de mise en œuvre du projet WEEN sur le Nexus Eau-Énergie-Écosystèmes. La RDC a intégré le Nexus dans le curriculum d'éducation universitaire, notamment à travers son Ecole Régionale de l'Eau nouvellement créée. Certains projets de grande envergure tels que le projet Grand Inga pour la production hydroélectrique continentale ou les projets sur la préservation des écosystèmes forestiers et des tourbières, devront être abordés dans le cadre du Nexus Eau-Énergie-Sécurité Alimentaire-Écosystèmes en vue de concilier équité sociale, durabilité environnementale et efficacité économique.

Ces initiatives, bien que prometteuses, révèlent les limites des approches fragmentées et ponctuelles, soulignant ainsi l'urgence de généraliser et d'institutionnaliser l'approche Nexus de manière cohérente, coordonnée et à plus grande échelle dans les pays francophones.

Par ailleurs, la gestion de l'eau dans une perspective Nexus requiert souvent une coopération transfrontalière renforcée, en particulier dans l'espace francophone où de nombreux pays partagent des bassins versants. Cette coopération doit prendre en compte les besoins de tous les pays riverains ainsi que les impacts environnementaux des aménagements hydrauliques. Elle peut porter sur l'échange d'informations, la gestion communes des périodes de crue et de sécheresse, la protection de la qualité de l'eau et la résolution des conflits. La coopération transfrontalière peut également permettre de partager les bonnes pratiques, de mutualiser les coûts de surveillance et de gestion, de renforcer la résilience des territoires face aux chocs climatiques et aux crises et de promouvoir la paix et la stabilité régionale.

L'Afrique, en particulier, est confrontée à des défis importants en matière de gestion transfrontalière de l'eau. Les fleuves Niger, Sénégal et Congo, par exemple, traversent plusieurs pays et nécessitent une coordination étroite pour assurer un partage équitable et une utilisation durable des ressources. Des initiatives comme celle de l'Autorité du Bassin du Niger montrent qu'il est possible de concilier les intérêts des pays en amont et en aval. Le projet Transaqua illustre, quant à lui, les opportunités mais aussi les risques environnementaux et défis géopolitiques de la coopération pour la gestion des eaux transfrontalières transfrontalière en Afrique centrale.

APPEL A L'ACTION POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE L'EAU DANS UNE PERSPECTIVE NEXUS

Créer les conditions d'une gouvernance durable, solidaire et intégrée

La gouvernance de l'eau doit prendre en compte les impacts des changements environnementaux et climatiques, assurer une gestion équilibrée de l'offre et de la demande, reconnaître les interdépendances entre les différents secteurs et renforcer la coordination efficace entre les acteurs.

Elle doit être fondée sur les principes de participation, de transparence, de redevabilité et d'équité. La participation des parties prenantes (pouvoirs publics, usagers, scientifiques, société civile, secteur privé) et le dialogue public sont essentiels.

Cela peut passer par la mise en place de plateformes intersectorielles de concertation et de planification, de comités de bassin ou d'autres mécanismes de participation. Au Maroc existent, par exemple, le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat ainsi que la Commission Interministérielle sur l'eau, chargée, notamment, de proposer des mesures pour renforcer les mécanismes de gouvernance dans le but de s'assurer de l'efficacité de la mobilisation des ressources hydriques pour garantir l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation. Pareillement, au Cameroun, la création d'un Comité National de l'Eau est envisagée comme un organe de régulation capable de structurer la gouvernance de l'eau de manière intégrée, en lien avec une politique générale des eaux et un cadre juridique renforcé.

L'adoption des mécanismes de coordination intersectorielle, de régulation et d'arbitrage aux niveaux central et local peut aussi favoriser la convergence et l'intégration des politiques publiques dans la perspective du Nexus EEAE.

- **Recommandation 1.** Afin de renforcer la gouvernance de l'eau et de garantir un accès équitable et durable à cette ressource vitale, l'UCESIF appelle à la reconnaissance d'un droit effectif à l'eau et à considérer l'eau comme un droit humain fondamental, en écho à la résolution de l'ONU (2010).
- **Recommandation 2.** L'UCESIF appelle à mettre en place, dans l'espace francophone, une gouvernance multiniveau (régional, national et local) permettant une gestion équitable et concertée de l'eau assurant une répartition équitable, durable et responsable de l'eau, dans le respect des écosystèmes et des besoins fondamentaux de chacun, ainsi qu'un cadre juridique et politique renforcé.

Impliquer tous les acteurs intervenant dans les secteurs du Nexus EEAE

La participation active de tous les acteurs permet de mieux prendre en compte les besoins et les connaissances des populations, de renforcer la transparence et la redevabilité et de favoriser l'émergence de solutions adaptées aux contextes locaux. Dans une perspective Nexus EEAE, leur implication devient encore plus stratégique, car les arbitrages entre usages concurrents nécessitent une concertation inclusive et une compréhension fine des interconnexions entre secteurs.

Il est donc essentiel de soutenir le renforcement des capacités des acteurs locaux, de faciliter leur accès à l'information et aux processus de décision et de promouvoir les partenariats entre les différents acteurs (par exemple, entre les collectivités territoriales, les associations d'usagers et les entreprises), afin de co-construire des solutions durables tenant compte à la fois des besoins humains et des équilibres écosystémiques.

- **Recommandation 3.** L'UCESIF appelle à la sensibilisation et à l'association de tous les acteurs des secteurs du Nexus EEAE – citoyens, société civile, collectivités locales, scientifiques, secteur privé, gouvernements... – pour assurer une gestion concertée de l'eau.

Adapter le cadre législatif et réglementaire

Les cadres juridiques doivent être adaptés pour promouvoir une gestion intégrée des ressources, favoriser la cohérence entre les politiques sectorielles (par exemple, entre les politiques agricoles, énergétiques, hydriques, touristiques et environnementales) et créer un environnement propice à l'innovation technologique et sociale.

Il est également important d'intégrer l'approche Nexus EEAE dans les lois existantes, de renforcer l'application de ces lois (par exemple, en matière de pollution, de prélèvement de l'eau, de production de l'énergie et des produits alimentaires) et de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des politiques publiques et de prévoir des sanctions en cas de non-respect.

- **Recommandation 4.** L'UCESIF appelle à l'intégration de l'approche Nexus EEAE dans les législations transversales et sectorielles des pays de l'espace francophone existantes et à venir.

- **Recommandation 5.** Pour assurer le suivi de l'efficacité de ces législations et mieux contrôler les ressources et répondre aux besoins des secteurs socio-économiques, l'UCESIF appelle à renforcer les systèmes d'information harmonisés dans les secteurs du Nexus EEAE.

Investir dans les infrastructures et dans les programmes de recherche, de gestion, de sensibilisation

La mise en œuvre d'une gouvernance de l'eau efficace, durable et solidaire et l'adoption de l'approche Nexus nécessitent des investissements conséquents, tant pour les infrastructures (par exemple, réseaux d'adduction, stations d'épuration ou de dessalement, barrages) que pour les programmes de gestion, de recherche et de sensibilisation.

Les projets adoptant une approche Nexus devraient bénéficier d'un soutien financier prioritaire, car ils favorisent des synergies intersectorielles et optimisent l'usage des ressources. Les partenariats public-privé (PPP), en particulier, gagneraient à intégrer systématiquement cette logique Nexus afin d'assurer la cohérence, la durabilité et l'efficacité des investissements.

- **Recommandation 6.** L'UCESIF préconise des investissements massifs et mutualisés dans la rénovation des infrastructures de potabilisation et de traitement des eaux, pour une réutilisation croissante des eaux usées dans les pays francophones.
- **Recommandation 7.** L'UCESIF porte l'idée de la création d'une banque publique francophone pouvant financer dans le domaine de l'eau des projets de formation, de partage d'expertise et de solidarité entre territoires, régions et pays de l'espace francophone, ainsi que de projets visant à l'utilisation efficiente des ressources en eau.
- **Recommandation 8.** L'UCESIF appelle à mobiliser des financements publics et privés, d'explorer des mécanismes innovants (tarification incitative, redevances, fonds dédiés) et de faciliter l'accès aux ressources internationales (fonds climat, banques de développement). La coopération internationale et les PPP joueront à cet égard un rôle déterminant.

Promouvoir l'innovation et le recours aux Solutions Basées sur la Nature (SBN)

L'innovation technologique et sociale offre un potentiel considérable pour améliorer la gestion de l'eau. L'IA, par exemple, peut être utilisée pour optimiser l'allocation des ressources, anticiper les crises (sécheresses, inondations) et améliorer la prise de décision. Les SBN, telles que la restauration des zones humides, la gestion durable des forêts et l'agriculture de conservation, peuvent contribuer à réguler les cycles hydrologiques, à améliorer la qualité de l'eau et à renforcer la résilience des écosystèmes. Il est important de promouvoir la recherche et le développement dans ces domaines, de faciliter le transfert de technologies et de soutenir la mise en œuvre à grande échelle de solutions innovantes et de SBN qui maximisent les synergies entre les secteurs du Nexus EEAE.

- **Recommandation 9.** L'UCESIF appelle à la promotion de l'innovation technologique dans la gestion des ressources hydriques dans les secteurs du Nexus EEAE (agriculture, agroalimentaire, énergie) pour assurer leur durabilité et l'optimisation de leur utilisation.
- **Recommandation 10.** L'UCESIF souligne la nécessaire prise en compte par les pays francophones de la restauration de tous les écosystèmes comme une condition pour assurer la durabilité des secteurs du Nexus EEAE.
- **Recommandation 11.** L'UCESIF appelle à préserver la qualité des sols et des écosystèmes, notamment en limitant l'impact de l'agriculture sur l'eau, incluant l'interdiction de l'irrigation en période de forte chaleur, l'identification et la transformation des filières les plus consommatrices d'eau et une utilisation optimisée des pesticides et des engrais azotés.

Rôle de l'UCESIF et des États-membres

L'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF) et ses membres ont des rôles importants à jouer dans la promotion d'une meilleure gouvernance de l'eau dans une perspective Nexus EEAE.

L'UCESIF s'engage à mener des actions de plaidoyer autour de ces recommandations dans les enceintes internationales.

L'UCESIF mènera notamment des actions de plaidoyer pour susciter une meilleure prise en compte de ces sujets dans les travaux de l'Organisation internationale de la Francophonie et l'accompagnement de projets visant à promouvoir l'adoption systématique de l'approche Nexus EEAE, en vue d'une gouvernance intégrée, durable et solidaire.

L'UCESIF pourra soutenir les actions de plaidoyer et de sensibilisation que mèneraient ses membres aux plans national et régional.

L'UCESIF pourra faciliter une approche mutualisée dans les travaux de ses membres portant sur les sujets liés à la gouvernance de l'eau et à l'approche Nexus, en encourageant ses membres à produire des avis croisés ou conjoints et en facilitant le partage d'expertise.

L'UCESIF pourra travailler, en lien avec les Conseils membres de l'UCESIF et avec l'Organisation internationale de la Francophonie, à identifier les sources de financement pour faciliter l'accès aux fonds internationaux dédiés à la gestion de l'eau et la mise en place de projets pilotes.

REMERCIEMENTS

L'UCESIF tient à remercier tous les Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires qui ont participé au Groupe de travail et ont contribué à ce document, ainsi que le Conseil économique, social et environnemental du Royaume de Maroc, qui a coordonné les travaux du Groupe.

Contact

Stéphanie Véron, Secrétaire générale

stephanie.veron@lecese.fr

+33 (0)1 44 43 60 45

